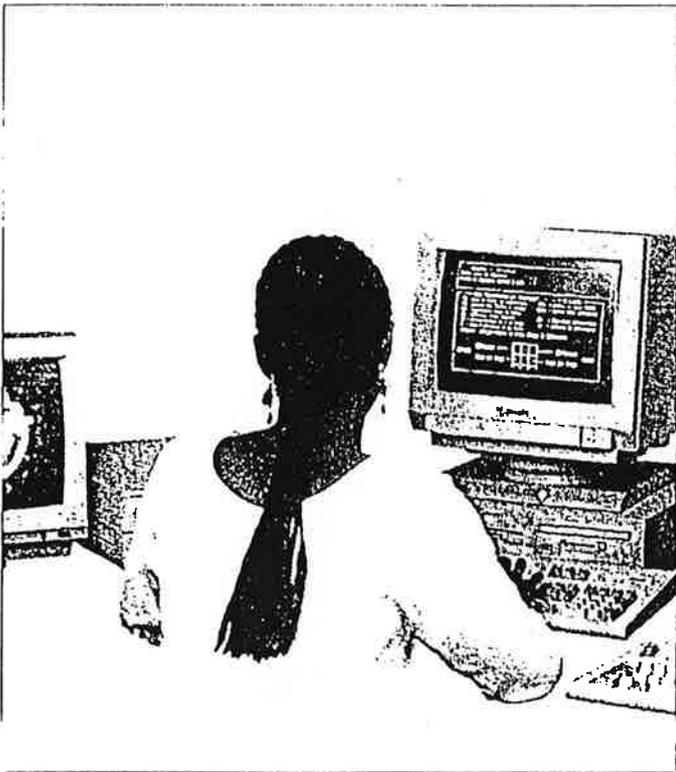


LE FRANÇAIS LANGUE SECONDE À UN CARREFOUR POLITIQUE

Au sommet francophone de Cotonou, les différents chefs d'État vont tracer les grands axes de la future politique de l'espace francophone, la politique linguistique en est une composante essentielle. L'auteur du présent article a participé à la rédaction du livre blanc que l'AUFELF a consacré à son programme d'action pour les deux ans à venir.*



Renforcer l'image du français comme langue de la modernité.

«LANGUE SECONDE» OU «LANGUE PRIVILÉGIÉE»

Le rôle et la place de ce français un peu particulier, appelé «français langue seconde» ou «langue privilégiée», sont visibles à divers phénomènes relevant de domaines différents qui peuvent se combiner, étant

entendu qu'aucun de ces phénomènes n'est à lui tout seul ni une condition nécessaire ni une condition suffisante pour permettre de parler de langue seconde :

- le statut politique de langue officielle ;
- un rôle pédagogique privilégié

de langue d'enseignement à un niveau quelconque des cursus scolaire ou universitaire ;

- un visage variable selon les pays dû à des phénomènes de variation dialectale, d'appropriation par les locuteurs nationaux ;

- une dimension identitaire importante, le français étant reconnu à des degrés divers comme partie du patrimoine national ou comme composante de l'identité de certains groupes de locuteurs.

Un examen géographique montre que dans leur immense majorité les pays dans lesquels le français peut être catégorisé comme étant une langue privilégiée, une langue seconde, sont ceux où la France a connu par le passé une présence importante, coloniale (pays africains, Asie du Sud-Est), diplomatique (Liban), culturelle (Égypte).

Or force est de constater qu'il existe dans ces pays un écart très important entre la place importante du français d'un point de vue statutaire et celle, nettement plus discrète, qu'il occupe du point de vue du volume des échanges langagiers. Un outil comme la grille d'analyse des situations de francophonie, élaborée par R. Chaudenson (1988), permet de prendre la mesure de cet état de fait et de poser peut-être la nécessité d'adop-

ter des dispositifs plus efficaces de diffusion du français. Promouvoir la francophonie, et particulièrement dans les pays où le français est langue seconde, c'est proposer l'existence d'un espace linguistique et culturel où la diversité pourrait être ménagée, où les langues et cultures nationales pourraient trouver dans le français un soutien, un instrument de développement, une interface entre leur patrimoine et la société de communication contemporaine faite d'autoroutes de l'information sur lesquelles, on le sait déjà, peu de langues auront l'autorisation de circuler. C'est ce nouveau pari qu'il importe à la francophonie de relever, c'est cette nouvelle mission que doit se fixer la diffusion du français langue seconde.

Or quand on considère la politique du français dans ces pays on s'aperçoit que bien souvent la seule politique linguistique qui existe est strictement une politique d'enseignement ; comme si dans ce village planétaire qui vient d'être évoqué à grands traits, le fait d'enseigner en français dans les pays où la France a été historiquement présente pouvait suffire à assurer sa diffusion.

La politique actuelle de diffusion du français langue secon-

de, qui mise tout sur une offre de la langue française censée être faite au plus grand nombre par le biais de l'école, néglige de penser si une demande existe autour du français et si oui, quelle est sa nature. Cet excès de confiance, ou cette insuffisance d'analyse, pourrait se révéler préjudiciable à l'avenir du français si l'on ne mesure pas les changements qui sont en train d'intervenir dans les pays de français langue seconde, notamment africains.

Miser sur la politique d'enseignement comme seule politique linguistique est un choix de plus en plus discutable, comme va tendre à le démontrer l'exposé de quelques facteurs de dynamisme et de déséquilibre, d'ordre éducatif, linguistique et géopolitique.

Facteurs éducatifs

- incapacité des systèmes éducatifs à assurer une scolarisation de tous les enfants d'une tranche d'âge, - problème de formation des cadres de l'enseignement, - manque d'équipements scolaires, - retrait accéléré, et parfois prématuré, des personnels français de coopération éducative, - crise au niveau des débouchés, y compris pour les diplômés.

Facteurs linguistiques

Sur le marché linguistique africain, le français se trouve en concurrence avec d'autres grandes langues interrégionales (wolof, hausa, lingala,

bambara, etc.) ou internationales (anglais, arabe). Sur ses terres historiques, la place du français est aujourd'hui moins qu'hier celle d'une langue dominante sans partage.

- des représentations du français pas toujours positives : la langue française apparaît souvent comme langue à volonté hégémonique aux yeux des locuteurs africains. Du fait de son statut de langue privilégiée. En d'autres termes, on peut craindre qu'une trop grande inégalité statutaire entre le français langue seconde et les langues nationales soit plus un frein qu'un moteur à la diffusion du français.

D'autre part, il n'est pas sûr que sur un terrain sur lequel jusqu'à ces dernières années le français était sans rival - le français, langue de la modernité - il ne souffre pas de la concurrence croissante de l'anglais, porté par la capacité du modèle culturel américain à exporter ses produits.

Facteurs

politiques et géopolitiques

- risque d'un désengagement progressif de la France en période de crise économique,
- émergence de nouveaux pays sur la scène africaine (Japon, Chine), retour sur le continent africain de l'Afrique du Sud, pays développé, pays riche, avide de nouer des contacts sur la scène internationale et... tourné vers le monde anglophone.

l'image du français comme langue hégémonique, comme péril pour les langues et cultures nationales ou régionales. Au contraire, il importe de mettre en avant par tous les moyens possibles le fait que le français peut se révéler le partenaire des langues avec lesquelles il entre en contact, un point d'appui face à une érosion culturelle chaque jour plus menaçante du fait de la mondialisation des échanges. Pour promouvoir cette image, il convient de favoriser toutes les actions contribuant au niveau des représentations à créer l'image d'une plus grande convivialité entre le français langue seconde et les autres langues :

- aider dans les pays où cela est souhaité à réduire les écarts de statut entre le français et une ou plusieurs langues nationales ;
- promouvoir une attitude d'accueil de la variation linguistique que connaît le français langue seconde ;
- contribuer par tous les moyens (dictionnaires, enseignement) à l'émergence de normes propres à des pays ou des groupes de pays, afin que le locuteur du français langue seconde se sente dans sa langue et plus dans la langue de l'autre. La recon-

naissance légale d'un plurilinguisme de fait au sein même de la francophonie permettra aussi de donner corps au discours sur l'espace francophone, champion du plurilinguisme et du pluriculturalisme mondiaux.

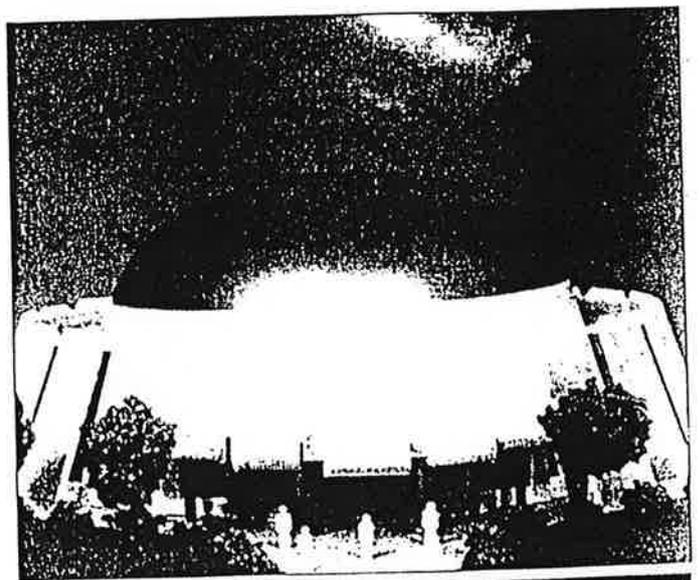
- illustrer ce plurilinguisme en formant les agents expatriés de diffusion du français langue seconde aux grandes langues nationales qu'ils rencontreront au cours de leurs interventions afin de rétablir une égalité des échanges linguistiques. On objecte toujours à ce type d'ambition l'inextricabilité présumée de la toile d'araignée linguistique africaine : c'est faire trop peu de cas de l'importance croissante de quelques grandes langues véhiculaires sur ce continent et du fait que la grande majorité des locuteurs africains sont bi- ou plurilingues. L'objectif de formation à ces quelques grandes langues véhiculaires ne relève pas de l'utopie mais d'un souci de pragmatisme et d'efficacité : imagine-t-on qu'on envoie aux États-Unis d'Amérique des agents ne parlant pas un mot d'anglais ? C'est pourtant bien ce qui se passe sur le continent africain et cela est assurément préjudiciable quand on veut par ailleurs prôner la défense du multilinguisme.

PROMOUVOIR UNE NOUVELLE IMAGE DU FRANÇAIS

Le monde bouge, et les pays où le français est langue seconde sont emportés dans ce mouvement. Un véritable travail de marketing est à réaliser pour promouvoir l'image du français, pour susciter des raisons d'apprendre cette langue et de l'utiliser. Or on aurait tort de croire que cela doit passer obligatoirement par une promotion de

l'image de la France. En cela, la politique linguistique et la politique culturelle ne se recouvrent pas.

Plusieurs dimensions à une telle politique de promotion du français langue seconde peuvent être dégagées, linguistique bien sûr mais aussi culturelle, géopolitique et éducative. Un travail important est à mener au niveau des représentations pour contrebalancer



Insister sur la dimension culturelle. Ci-dessus maquette de la future cinémathèque de Ouagadougou.

- favoriser la production de dictionnaires bilingues en français et dans le maximum de langues possibles ; le dictionnaire bilingue peut susciter la création de néologismes dans la langue en contact et par là son enrichissement et son adaptation : en effet, le dictionnaire, en précisant les conditions d'em-

ploi en même temps que les acceptions d'un terme, permet de comprendre la nature du référent dont il est question. Cette phase de compréhension constitue une étape indispensable à la néologie lexicale, notamment pour la nomination de *realia* de type technique. ■

CONFIRMER SON APTITUDE À LA MODERNITÉ

Toujours au plan des représentations, il convient de renforcer l'image du français comme langue de la modernité afin de convaincre réellement de l'utilité présente et surtout future de cette langue. À ce sujet, un travail énorme doit être fourni du point de vue de l'ingénierie linguistique pour permettre au français de devenir une des langues en usage sur les autoroutes de l'information, sur

les réseaux informatisés de communication. C'est sur ce terrain que se joue aujourd'hui l'image de la modernité mais aussi tout simplement l'utilité du français langue seconde. Si le français ne se positionne pas de plain-pied sur ce terrain, la prétention de la francophonie à incarner un espace de plurilinguisme et pluriculturalisme se révélera vaine, le français ne pouvant plus dès lors servir d'interface efficace aux langues africaines. ■

INSISTER SUR LA DIMENSION CULTURELLE

Il n'y pas de contradiction à poser que la politique culturelle ne saurait tenir lieu de politique linguistique et à penser que la première peut être un élément constitutif de la seconde.

C'est dans cet esprit qu'il faut souligner l'importance linguistique que revêt une politique de diffusion de biens culturels (livres, films, supports informatiques) si on considère ces biens culturels comme les supports indispensables à l'apprentissage d'une langue. On peut partir d'un constat navrant : le livre coute très cher dans les pays de français langue seconde et c'est une denrée de plus en plus rare. Cette raréfaction des supports écrits trouve son corollaire dans l'invasion du marché cinéma et vidéo par des produits américains en version originale ou des films d'action venus de Hong Kong. Les locuteurs en puissance se trouvent

ainsi privés de supports d'apprentissage doublement utiles :

- l'existence de livres et de films en français constitue un puissant facteur de motivation pour apprendre une langue qui permet alors de s'instruire ou de s'évader ; sans eux, l'utilité du français se trouve réduite considérablement, les motivations de l'apprenant également ;
- livres et films sont des supports d'apprentissage dont l'efficacité n'est plus à démontrer. Quelques axes politiques concrets peuvent être dégagés de ces considérations :
- avoir une politique de diffusion du livre à très bas prix, voire gratuitement ;
- susciter la création de réseaux, à l'intérieur de pays ou entre pays, de lieux de projection de films en français ;
- favoriser partout l'implantation d'antennes permettant la réception des émissions émises sur les satellites en français. ■

BIBLIOGRAPHIE

- CHAUDENSON R. (1988) Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone, Paris, Aix-en-Provence, A.C.C.T. et Institut d'Études Créoles et Francophones de l'Université de Provence.
- CHAUDENSON R. (1989) 1989, vers une révolution francophone ?, Paris, L'Harmattan.
- CUQ J.-P. (1991) Le français langue seconde. Origines d'une notion et implications didactiques, Paris, Hachette.
- DUMONT P. et MAURER (M.) Sociolinguistique du français en Afrique francophone. Gestion d'un héritage, devenir d'une science, Paris, EDICEF-AUPELF, 1995.

CRÉER DES CONTACTS ENTRE ZONES

Il faut chercher à promouvoir tous les contacts entre la zone francophone et les autres zones, notamment anglophone et lusophone pour ce qui est du continent africain. De cette manière, le français langue seconde

parviendra à légitimer sa présence non seulement par les capacités de communication qu'il génère à l'intérieur de l'espace francophone mais aussi par le fait qu'il est à même de permettre l'échange avec d'autres ensembles linguistiques et culturels. ■

AFFIRMER UNE RÉELLE VISÉE POLITIQUE

La dimension éducative ne doit pas être oubliée mais simplement réintégrée comme partie prenante, et assurément essentielle, d'une politique linguistique conçue de manière plus globale. Le terrain étant déjà amplement labouré par les politiques actuelles d'enseignement, nous nous contenterons sur ce plan de rappeler quelques axes fondamentaux. Les efforts en la matière doivent prendre en compte :

- la production et la diffusion de manuels adaptés, intégrant les usages locaux du français langue seconde, accueillant la variation linguistique ;
- la formation des maîtres ;
- une politique de formation de formateurs
- des échanges au niveau de la recherche et de l'enseignement supérieur notamment par le retour à une politique

de bourses plus large que celle pratiquée ces dernières années.

Le français langue seconde, concept relativement récent, n'est pas encore parvenu à susciter des actions politiques en rapport avec sa spécificité ; son rayonnement souffre encore d'une absence de visée politique importante qu'il importe de pallier au plus vite sous peine de voir la place du français remise en question à moyen termes par des évolutions d'ordre linguistique certes, mais aussi macroéconomique et géopolitique. Au cœur même de l'espace francophone, les pays de français langue seconde constituent aujourd'hui un enjeu de première importance : de leur avenir linguistique dépend pour une bonne part l'existence de la francophonie.

BRUNO MAURER
Université de Montpellier III

* AUPELF : Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française. Les mois axes du livre blanc portent sur l'ingénierie linguistique, les particularités lexicales du français en francophonie et le français langue seconde.